

**MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE, DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU TOURISME**

BULLETIN : SOS-Environnement

N°004 du Vendredi 24/12/2004

FORETS, SAVANES ET MARAIS, BASE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
(suite du n°3)

4. Forêts claires

Les forêts claires du Burundi s'étendent sur des régions essentiellement à pentes fortes et sur des sols squelettiques ou rocheux inaptes à la mise en culture d'une façon durable. Cette végétation est adaptée au milieu tant que ce milieu n'est pas détruit.

La disparition du couvert naturel ne laisse que de grandes étendues de déserts rocheux.

Dans la partie occidentale et méridionale, les forêts claires jouent un rôle de barrière contre l'érosion qui occasionnerait, si elles n'existaient pas, des inondations importantes dans la plaine et les vallées essentiellement agricoles. Elles forment ainsi un système naturel de captage des eaux et empêchent une sédimentation excessive des rivières (Nyengwe, Malagarazi, Rwaba, Rumpungwe, etc.) et du lac Tanganyika.

Les forêts claires ont pu assurer des conditions vitales pour la perpétuation des espèces rares ou même menacées d'extinction comme le chimpanzé.

5. Formations forestières de basses altitudes

Par leur position dans une plaine entourée de crêtes, la forêt sclérophylle de Rukoko dans la plaine de la Rusizi et la forêt de Kigwena ont en commun le rôle d'épuration des sédiments en provenance des fortes pentes du Mumirwa.

La forêt de Kigwena, en contact avec le lac, reste un habitat important comme frayère de beaucoup d'espèces de poissons.

La forêt fournit un milieu critique que certaines espèces animales menacées comme *Papio anubis*, utilisent aux fins de reproduction et d'alimentation. Elle reste la seule zone palpable du pays qui a pu conserver des espèces végétales décimées dans les autres formations végétales telles que forêts mésophiles et galeries forestières sub-montagnardes. Elles offrent aussi la possibilité de reconstituer des zones semblables à partir des essences connues comme domesticables.

INECN

BASE DES DONNEES SUR L'ENVIRONNEMENT

Sauvegarder l'environnement, c'est d'abord avoir des données suffisantes et fiables sur son comportement. C'est dans cette optique qu'a été créé par décret N°100/146 du 30 Septembre 1980 l'Institut Géographique du Burundi (IGEBU). L'institut comprend 2 Départements Techniques dont le Département de l'Hydrométéorologie et de l'Agrométéorologie. Celui-ci a entre autres missions le rassemblement, le contrôle, l'analyse, la conservation, la diffusion et la publication des données hydrométéorologiques. C'est à dire une banque de données hydrologiques et climatologiques.

Base des données climatologiques.

La collecte des données climatologiques a débuté au Burundi dans les années vingt par les missionnaires bénévoles de la période coloniale. Avant la création de l'IGEBU, c'est le Centre National d'Hydrométéorologie (CNH) du Ministère des Transports qui était chargé de la constitution de la base des données climatologiques.

Celle-ci était malheureusement constituée seulement par des papiers archives. Les premières données climatologiques ont été saisies sur ordinateur en DATASTAR (logiciel de saisie) à partir de 1985.

Après le DATASTAR, la base des données a été transférée et constituée en DBASE IV (logiciel de base de données).

Le contrôle des données était fait par le programme SPSS. Aujourd'hui toutes les données climatologiques saisies en DBASE IV ont été transférées en ACCESS 2000 qui est un logiciel de gestion de base de données assez puissant, très pratique et flexible.

Actuellement le réseau climatologique national comprend 110 stations dont : 22 stations principales, 20 stations thermopluviométriques et 68 stations pluviométriques. Les paramètres observés sont : la pluie, la température, l'évaporation, l'humidité relative, la pression atmosphérique, le rayonnement solaire, l'insolation et le vent.

La base des données hydrologiques

Le réseau hydrologique national comprend quant à lui, 54 stations limnimétriques répartis équitablement entre les Bassins du Congo et du Nil, et a commencé à fonctionner longtemps après le début du réseau climatologique (dans les années 70). Les paramètres mesurés sont les lectures d'échelle limnimétrique et le débit des rivières.

La base des données SIG (Système d'Information Géographique)

La première base de données SIG a été élaborée par l'IGEBU en collaboration avec le projet " **NILE BASIN WATER RESOURCES** " basé à Entebbe en OUGANDA. Cette base de données comprend des cartes qui ont été digitalisées par l'IGEBU à partir de la carte topographique au 1/50.000^{ème}.

La carte digitalisée est conservée sur ordinateurs et sur CD, couche par couche. Les couches disponibles jusque maintenant sont: les routes, les rivières, les lacs et les limites administratives.

La deuxième base de données SIG a été élaborée par le projet " **AFRICOVER EAST- AFRICA** " basé à Nairobi au KENYA.

C'est une carte d'occupation du sol sous format digital qui a été élaborée à partir des images satellitaires. C'est une carte numérisée qui est également conservée sur nos ordinateurs et sur CD. A partir de cette carte d'occupation du sol on peut extraire et superposer des couches au choix (overlaying).

Toutes ces informations (données) collectées et traitées sont fournies à tout service qui en fait la demande. Elles aident dans les recherches et études visant à appréhender le niveau de dégradation ou de réhabilitation de l'environnement.

Par le Centre de Traitement Informatique de l'IGEBU

La terre est notre milieu de vie, notre biosphère, nous n'en avons pas d'autre. De la préservation des ressources naturelles physiques et biologiques de la biosphère dépend totalement notre avenir. Les ressources physiques sont limitées et il convient d'en user modérément. Les ressources biologiques évoluent et cette évolution dépend du maintien de la variété des gènes, des espèces, des populations végétales et animales et des lieux de vie(ou écosystèmes), c'est à dire de la biodiversité.

Bernard Boison a dit...

« La biodiversité est une symphonie du Vivant dans laquelle chaque espèce joue sa partition. A l'homme de deviner la sienne pour élever la musique du monde sans dissonance. »

*Joyeux Noël et meilleurs vœux pour l'an 2005.
Que le bon DIEU vous couvre de grâces durant toute l'année.*

Le Ministre de l'Aménagement du Territoire,
de l'Environnement et du Tourisme,
Ambassadeur Albert MBONERANE et le personnel.